

12.08.2010 - 10:00 Uhr

## Addiction Info Suisse demande l'interdiction des happy hours

Lausanne (ots) -

Happy hours, soirées tout à cinq francs, ladies nights ou deux consommations pour le prix d'une: les offres promotionnelles des cafés, bars et restaurants incitent les clients à boire davantage pour moins cher. Elles attirent notamment les jeunes consommateurs, sensibles aux prix. Addiction Info Suisse demande donc une stricte interdiction de toutes les réductions de prix sur l'ensemble des boissons alcooliques.

Addiction Info Suisse déplore que le projet de révision totale de la loi sur l'alcool autorise les offres d'appel comme les happy hours. Les cadeaux et autres avantages sont en effet autorisés pour la bière et le vin, sauf le vendredi et le samedi, de 21 heures à 9 heures le lendemain matin. Cette restriction est dérisoire: la possibilité d'organiser des happy hours en soirée et la nuit est en effet largement préservée durant les jours de semaine. De plus, les vendredis et samedis, le projet de loi autorise des apéros à prix réduits en début de soirée. Ces offres incitent à boire davantage d'alcool pour le même prix. Addiction Info Suisse demande que la bière et le vin ne puissent pas être vendus à des prix réduits, comme c'est le cas des spiritueux. «L'interdiction des happy hours, de deux consommations pour le prix d'une, de soirées tout à cinq francs ou tout compris devrait s'appliquer à toutes les boissons alcooliques et tout le temps», souligne Michel Graf, directeur d'Addiction Info Suisse.

Les jeunes consommateurs en point de mire  
Ce sont surtout les jeunes consommatrices et consommateurs ainsi que les personnes ayant tendance à s'enivrer pendant les week-ends qui sont attirés par l'alcool à bas prix. Les études montrent que les actions et opérations promotionnelles augmentent la consommation d'alcool, particulièrement au sein d'un public jeune, et favorisent l'ivresse ponctuelle. «Toute vente d'alcool à prix réduit va à l'encontre d'une prévention efficace», critique Michel Graf. C'est pourquoi Addiction Info Suisse demande que l'interdiction des offres d'appel comme les happy hours et les offres à prix unique, etc., s'applique à toutes les boissons alcooliques, que ce soit dans les débits de boissons ou les magasins.

La révision totale de la loi sur l'alcool a été mise en consultation par le Conseil fédéral le 30 juin 2010 jusqu'à fin octobre 2010. Vous trouverez ici une première réaction d'Addiction Info Suisse à propos de ce texte de loi.

Addiction Info Suisse en bref

Addiction Info Suisse entend prévenir ou réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou à des comportements susceptibles d'entraîner une addiction. Elle conçoit et met en place des projets de prévention et s'engage dans la politique de la santé et la recherche psychosociale. Addiction Info Suisse est une organisation privée, indépendante de tout parti politique, reconnue d'utilité publique.

Addiction Info Suisse est active au niveau national et collabore avec des institutions au plan international. Notre nom se décline aussi en trois autres langues: Sucht Info Schweiz, Dipendenze Info Svizzera et Addiction Info Switzerland.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur le site Internet d'Addiction Info Suisse:<http://www.addiction-info.ch/medias/>

Contact:

Michel Graf, directeur  
Addiction Info Suisse  
[mgraf@addiction-info.ch](mailto:mgraf@addiction-info.ch)  
Tél.: 021 321 29 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100608404> abgerufen werden.